



L'Europe des communes



L'information européenne pour les décideurs des communes

Plan de relance européen – Nouvelle Génération UE

Le [plan de relance européen](#) appelé Nouvelle Génération UE (Next Generation EU) mobilise 750 milliards d'euros entre 2021 et 2024 pour investir massivement dans une Europe plus **verte**, **numérique** et **résiliente**.

Pièce maitresse du Plan de relance européen, la Facilité pour la reprise et la résilience mobilise 672,5 milliards d'euros dont au moins **20%** doivent être dédiés à la transition numérique et **37%** pour la transition écologique.

Les fonds mobilisés seront investis selon **trois piliers**:

1. Soutenir les États membres en matière d'investissements et de réformes:

- une **nouvelle facilité pour la reprise et la résilience d'un montant de 560 milliards d'euros** apportera un soutien financier pour les investissements et les réformes, y compris en ce qui concerne les transitions écologique et numérique et la résilience des économies nationales, en les rattachant aux priorités de l'Union. Cette facilité, qui sera intégrée dans le Semestre européen, sera dotée d'un mécanisme de subventions pouvant aller jusqu'à 310 milliards d'euros et pourra couvrir des prêts à hauteur de 250 milliards d'euros. Le soutien sera à la disposition de tous les États membres, mais concentré sur ceux qui ont été les plus touchés et où les besoins en matière de résilience sont les plus importants;
- un **complément de 55 milliards d'euros pour les programmes actuels de la politique de cohésion** entre aujourd'hui et 2022 au titre de la nouvelle **initiative REACT-EU** qui sera réparti en fonction de la gravité des effets socio-économiques de la crise, notamment le taux de chômage des jeunes et la prospérité relative des États membres;
- une proposition de renforcement du **Fonds pour une transition juste à hauteur de 40 milliards d'euros**, afin d'aider les États membres à accélérer la transition vers la neutralité climatique;
- un renforcement de **15 milliards d'euros pour le Fonds européen agricole pour le développement rural** afin d'aider les zones rurales à effectuer les changements structurels nécessaires conformément au pacte vert pour l'Europe et à réaliser les objectifs ambitieux conformément à la nouvelle stratégie en faveur de la biodiversité et à celle dite «De la ferme à la table».

Informations et contact

- [Next Generation EU](#)
- [Autorités de Gestion \(Régions\)](#)